



Une vie de sturio

Le bilan du Plan National d'actions pour la sauvegarde de l'esturgeon européen (PNA 2011-2015)

Acipenser sturio, l'heure est au bilan du PNA

Le Plan National d'Actions français en faveur de l'esturgeon européen *Acipenser sturio* 2011-2015 (PNA Sturio) a fait l'objet d'un bilan réalisé par le comité de pilotage et soumis à l'avis du Conseil National pour la Protection de la Nature (CNPN).

Le Plan a débuté en 2011 et s'est développé autour de 4 axes :

- 1/ la conservation in situ d'*A. sturio*,
- 2/ la protection des habitats estuariens et fluviaux et la libre circulation de l'espèce,
- 3/ la conservation du stock ex situ et le lâchers de juvéniles dans le milieu naturel,
- 4/ la poursuite des efforts de recherche et la coopération internationale.

Le Plan national d'actions français en faveur de l'esturgeon européen *Acipenser sturio* est téléchargeable au lien suivant

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/l-esturgeon-europeen-a1239.html> **et des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.sturio.fr**



Animation

Vanessa Lauronce
Ass. MIGADO

vanessa.lauronce@migado.fr



Coordination

Gilles Adam
DREAL Nouvelle
Aquitaine

gilles.adam@developpement-durable.gouv.fr



Le plan national a été validé suite au déclenchement de différents signaux d'alarme de la part des pêcheurs professionnels, des scientifiques, des associations de protection de la nature, et de l'Etat à partir des années 30 à 40. L'espèce est strictement protégée et la pêche interdite depuis le 25 janvier 1982.

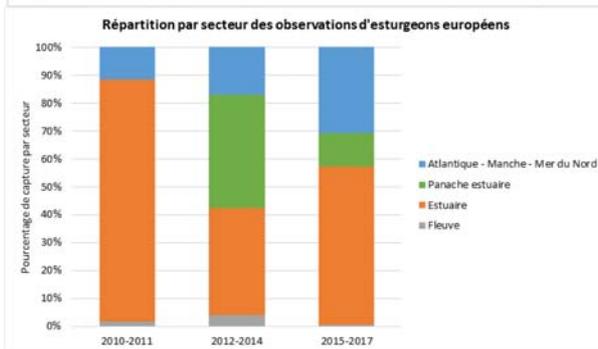
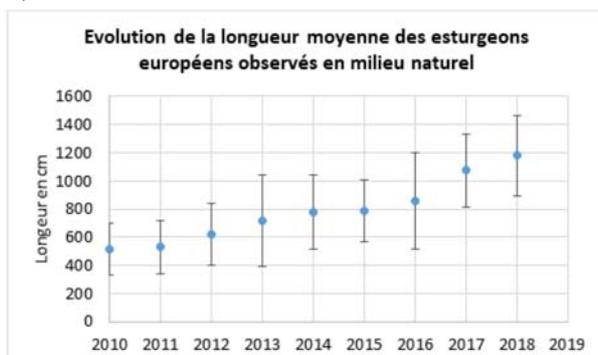
Vu son long cycle de vie, avec une maturation sexuelle des mâles vers 10 ans et des femelles vers 15 ans, et la complexité de son cycle de vie qui alterne entre l'eau douce, l'océan dans des secteurs éloignés de la zone de naissance et de reproduction, la gestion de l'esturgeon européen doit se faire de manière globale à l'échelle européenne et en associant tous les partenaires impliqués.

Les contraintes et les pressions rencontrées étaient nombreuses (accessibilité aux zones de reproduction, extraction de granulats, pêcheries commerciales, compétition avec des espèces introduites...) et ont été traitées dans ce premier PNA Sturio, mais les efforts doivent se poursuivre.



Axe 1 : la conservation in situ d'*Acipenser sturio*

La sensibilisation du monde de la pêche, action portée par le CNPMM, l'IMA et Irstea (gestion de la base de données et analyse des données). Les observations d'esturgeons européens peuvent être déclarées par téléphone, sur le site internet www.sturio.fr ou via les réseaux locaux des pêcheurs professionnels. 1 501 déclarations d'observations en milieu naturel ont été recueillies entre 2006 et 2018 en Europe, avec seulement 1,9% de mortalités observées.



Les esturgeons sont de plus en plus grands, ce qui confirme la bonne croissance des individus issus des lâchers.

La part de spécimens observés dans des secteurs éloignés des fleuves concernés par les lâchers de juvéniles augmente au fur et à mesure des années. La part d'esturgeons observés dans le panache estuarien diminue, signe que les esturgeons en grandissant partent sur la façade atlantique, en Manche ou Mer du Nord.



Prévenir les risques d'introduction dans le milieu naturel d'espèces d'esturgeons allochtones

L'échappement d'esturgeons exotiques présents dans les piscicultures d'esturgeons sur le bassin Garonne Dordogne représente pour l'espèce endémique des risques de compétition trophique, compétition d'habitats, transmission de maladies ou hybridation. Au début du PNA, seule une espèce était déclarée présente dans les élevages. Un texte réglementaire autorise actuellement toutes les espèces d'*Acipenseridae* dans les piscicultures, dont 6 sont actuellement présentes dans le bassin.



Acipenser baeri

Il est primordial d'éviter les échappements pour limiter le risque sur l'esturgeon européen. Il est aussi nécessaire de favoriser, par un marquage externe, la reconnaissance des spécimens exotiques en cas d'échappement.

Axe 2 : Protection des habitats estuariens et fluviaux et libre

La protection des zones de grossissement dans l'Estuaire de la Gironde et des frayères potentielles sur les parties moyennes et aval des fleuves est un axe important de la sauvegarde de l'esturgeon.

L'autorité administrative ne délivre plus d'autorisation d'extraction de granulas dans l'estuaire en raison du risque de dégradation des nurseries de l'esturgeon européen. Ce principe mis en œuvre sur la base des textes nationaux pourrait être renforcé par un cadre réglementaire local.



Estuaire de la Gironde

Axe 3 : Conservation du stock ex-situ et lâchers de juvéniles en milieu naturel

Le stock captif créé par le CEMAGREF (aujourd'hui Irstea) et les pêcheurs professionnels à la demande de l'Etat entre 1990 et 2007 à partir des derniers géniteurs sauvages présents dans le milieu, a permis de mettre au point un protocole de reproduction assistée, et de constituer un stock captif d'individus sauvages et nés sur site entre 2007 et 2014. Le stock, géré par MIGADO, est constitué de géniteurs et de juvéniles, élevés dans des conditions similaires au milieu naturel, quasiment dans le noir pour



@V. Lauronce, MIGADO



@V. Lauronce, MIGADO

les adultes, conditions similaires à leur milieu de vie naturel, avec une température d'eau variable tout au long de l'année et en eau saumâtre à partir d'environ 4 ans. Leur génétique est parfaitement connue afin d'optimiser les croisements génétiques lors des reproductions en vue des lâchers.

Au total **1,7 millions de larves et juvéniles** ont été déversés dans le milieu, permettant d'atteindre les objectifs du PNA.

Les suivis scientifiques réalisés par Irstea dans l'Estuaire de la Gironde permettent de recapter des individus issus des lâchers, de suivre les taux de survie des différents stades et d'adapter les protocoles, les stades et lieux de lâcher pour optimiser les repeuplements. De 2009 à 2017, 969 traits de chalut et 432 captures ont été réalisés dont 8,8% de recaptures soit 394 individus différents. Ces captures permettent également d'équiper les esturgeons, devenus suffisamment grands, de marques enregistrant plusieurs paramètres (profondeur, température, salinité) afin d'apprendre de leur déplacement lors des recaptures par les pêcheurs professionnels.



@ R. Le Barb, Irstea

Axe 4 : *Poursuite des efforts de recherche et coopération internationale*

De nombreux travaux de recherche ont été développés et les résultats intégrés afin d'améliorer les pratiques d'élevage, la définition des sites de lâchers de juvéniles, la réalisation des reproductions grâce à l'identification de la génétique de chaque individus et des croisements possibles... Tous ces travaux sont menés par Irstea en collaboration avec différents instituts de recherche nationaux et internationaux. Pour plus d'information www.irstea.fr

La coopération internationale a été développée de façon bilatérale avec 3 pays européens : l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. Des avancées conséquentes peuvent être évoquées avec ces 3 principaux pays.

En Allemagne, un plan national d'actions est en cours avec un programme de repeuplement sur l'Elbe, et un accord a été passé en 2012 entre les deux pays pour cadrer et organiser le transfert de larves de la France vers l'Allemagne. Un stock captif a été constitué à l'IGB (Leibnitz-Institut sur l'écologie des eaux douces et les pêcheries continentales de Berlin), et des lâchers ont lieu régulièrement sur l'Elbe. 8 géniteurs et 2 300 juvéniles constituent ce stock, individus entièrement issus du site français de St Seurin sur l'Isle. Des individus ont également été transférés à l'aquarium de Rotterdam dans le cadre de la communication grand public.



En Espagne, suite à des échanges et discussions autour du programme Life depuis 2014, une déclaration d'intention entre les deux Ministères français et espagnols a été signée en mai 2018 pour la conservation et la réintroduction de l'esturgeon européen. Cette déclaration encadre le partenariat entre la France et l'Espagne sur les programmes Sturio. Dans le cadre du projet de réintroduction de l'esturgeon européen dans l'Ebre, des esturgeons vont être mis à disposition pour renforcer la communication et la sensibilisation du grand public et du monde de la pêche. Dans un second temps, des individus plus jeunes seront transférés lors des prochaines reproductions pour des expérimentations scientifiques. L'objectif étant d'évaluer la capacité du bassin de l'Ebre à accueillir l'esturgeon européen.



Au Pays-Bas, le programme Rhine Project est en cours de développement, et des études sont développées sur le Rhin afin d'évaluer la capacité du bassin à accueillir des esturgeons européens. Des suivis scientifiques à l'occasion de lâchers expérimentaux ont déjà eu lieu en 2012 et 2015, et une convention a été signée en octobre 2018 pour 5 ans, liant Ark Nature, WWF Netherlands, the Royal Dutch Angling Association et MIGADO officialisant la participation financière de Ark Nature à la conservation du stock français à partir de 2019.



Les partenaires techniques et financiers du programme

Les partenaires techniques et financiers signataires du plan national de restauration de l'esturgeon



Les partenaires associés

